

## Concerne : Covid-19 : situation au 14 mars 2020

### Communication aux écoles de devoirs

Madame, Monsieur,

En cohérence avec les mesures additionnelles communiquée ce 12 mars par le SPF Santé publique pour éviter la propagation du virus, l'Office vous informe de la décision de suspendre les activités des Ecoles de Devoirs au public. Cette mesure est d'application à partir de ce vendredi minuit jusqu'au 3 avril inclus.

Pour les périodes ultérieures, notamment celle des vacances de printemps (6 au 17 avril), les mesures ne sont, à ce jour, pas encore déterminées. L'Office vous les communiquera dès que possible. Enfin, des solutions pour minimiser l'impact de cette crise sur votre subventionnement ONE sont envisagées. L'Office vous informera dès leurs validations.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur les sites <https://www.one.be/professionnel/coronavirus/> et <https://www.info-coronavirus.be/fr/>.

Le Service EDD reste à votre disposition durant cette période pour tout renseignement complémentaire, par téléphone au 02/542.12.47 ou par mail ([accueil-edd@one.be](mailto:accueil-edd@one.be)).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Annick Cognaux

Responsable de la Direction Accueil Temps Libre